

MOTION des membres de France Assos Santé La Réunion, réunis en assemblée régionale le 31 mai 2024

Réunis en assemblée régionale ce jour, 31 mai 2024, nous signataires, représentants d'associations agréées au sein de France Assos Santé La Réunion demandons de revoir la dotation budgétaire de la délégation pour tenir compte :

- de l'augmentation de la population de La Réunion (880 875 habitants INSEE 2024)
- d'être le département le plus peuplé des DOM
- de l'augmentation du nombre d'établissements sanitaires et d'associations agréées,
- des tâches nombreuses et variées que nous menons
- de la nécessité de bénéficier de personnels salariés pour mener à bien nos actions et ne pas fonctionner qu'avec une salariée unique
- de la vie chère en Outre-Mer

Nous demandons donc que la répartition des 6 x 120 000 euros soit révisée car elle suit une logique de plafonnement sans tenir compte des disparités des DOM, du nombre d'habitants, du nombre d'établissements de santé et du nombre d'associations agréées, pour qu'elle permette de dynamiser la délégation de La Réunion, et ce, tout en préservant les autres territoires et en considérant la vie chère.